

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20230508

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai à 20 h 00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Dollon, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation

17 mai 2023

MM. BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GUIBERT Aris, JAMOIS Xavier, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, POTTIER Louis, VADÉ Prosper et Mmes BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires.

Date d'affichage

17 mai 2023

Étaient excusés :

Nombre de conseillers

En exercice : 42

Présents : 31

Votants : 36

M. BORDEAU Christian
M. CHÉRON Michel
M. DARROY Claude donne pouvoir à Philippe LEBERT
M. FOUCAULT Yves
M. GRÉMILLON Patrick
M. LABURTHE-TOLRA Benjamin donne pouvoir à Michel LEROY
M. MARTEL Jean-Pierre donne pouvoir à Éléonora STERBA
M. PARIS Hubert
M. PITOOU Jean-Philippe donne pouvoir à Catherine MENU
Mme BESNIER Claire donne pouvoir à Jean-Pierre MARIAIS
Mme RENARD Candy

Monsieur MORIN Sébastien est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

BASE DE LOISIRS

TARIFS DE LA BUVETTE

Monsieur le Président présente les nouveaux tarifs proposés pour la buvette de la Base de Loisirs intercommunale.

BOISSONS	PRIX DE VENTE
Coca cola	2,00 €
Oasis	2,00 €
Orangina	2,00 €
Ice tea	2,00 €
Perrier	2,00 €
thé/café	1,00 €
eau 50 cl	0,50 €
eau 1,5l	1,50 €
sachet bonbons	1,00 €
chips grand paquet	2,00 €

croque monsieur	4,50 €
gaufre sucre	2,50 €
gaufre nutella / confiture	3,00 €
Smoothie	3,00 €
Sucette	0,50 €
NOUVELLE CARTE GLACE	
PIRULO	2,00 €
KIT KAT	3,00 €
SMARTIES POP UP	3,00 €
LION	3,00 €
Extreme	3,00 €
Extreme cookie	3,00 €
NUI	3,00 €
ANCIENNE CARTE, JUSQU'À EPUISEMENT DES STOCKS	
magnum	2,50 €
cornetto italienne cookie	2,50 €
cornetto chocolat intense	2,00 €
twister sirene	1,50 €
calippo	1,50 €
Super twister	2,00 €
glace spiderman	2,00 €
Reine des neiges	2,00 €
push up	2,00 €
Smile chocolat	1,00 €
solero	2,50 €

Tarifs non soumis à la TVA.

Il est proposé au Conseil Communautaire de fixer les tarifs de la buvette de Base de Loisirs intercommunale tels que proposés ci-dessus, à compter de la saison 2023.

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les tarifs de la buvette de Base de Loisirs intercommunale tels que proposés ci-dessus, à compter de la saison 2023.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 mai 2023

Le Président,

Michel LEROY

*COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS*